

Présidence :

Corinne GAU, Directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de Martinique.

CONTEXTE

Le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) session 2022 est régi par le nouvel **Arrêté du 25 janvier 2021**. Cette session a donné lieu à une première mise en œuvre de ce texte.

Les différentes épreuves du concours sont l'objet de la publication du présent rapport de jury qui a pour objectif de fournir des informations sur les exigences et les modalités de ce concours. Il commente les sujets des épreuves, conseille et guide les candidats sur les attentes du jury.

Sept concours du CRPE sont organisés cette année dans l'académie :

- Le concours externe public ;
- Le concours externe spécial créole ;
- Le troisième concours public ;
- Le second concours interne publique ;
- Le second concours interne spécial créole ;
- Le concours externe privé ;
- Le concours interne privé.

D'après l'arrêté du 17 mars 2022, les postes ouverts pour l'Académie de Martinique sont répartis comme suit :

Postes offerts au concours externe spécial (langues régionales)	15
Postes offerts au concours externe	31
Postes à pourvoir au troisième concours	1
Postes offerts au second concours interne	2
Postes offerts au second concours interne spécial	1

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves du CRPE comportent :

- **Trois épreuves écrites d'admissibilité :**
 1. L'épreuve écrite disciplinaire de français de coefficient 1 d'une durée de trois heures ;
 2. L'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques de coefficient 1 d'une durée de trois heures ;
 3. L'épreuve écrite d'application de coefficient 1 d'une durée de trois heures. (Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts) ;
- **Quatre épreuves orales d'admission :**
 1. L'épreuve de leçon : français et mathématiques de coefficient 4 d'une durée d'une heure ;
 2. L'épreuve d'EPS et d'entretien de coefficient 2 d'une durée de 1h05 ;
 3. L'épreuve facultative de langue vivante prenant en compte uniquement les points au-dessus de 10, d'une durée de 30 minutes ;
 4. L'épreuve de créole pour les concours spéciaux de coefficient 2 d'une durée de 40 minutes.

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites d'admissibilité se sont déroulées comme prévu du 5 au 8 avril 2022 avec 203 candidats présents pour 625 inscrits.

En 2021, 309 candidats étaient présents pour 565 inscrits. Nous enregistrons une baisse de 35% du nombre de candidats présents.

Tableau - Epreuves d'admissibilité d'application – choix des candidats

CONCOURS	Nombre de candidats ayant choisi l'option HISTOIRE GEOGRAPHIE	Nombre de candidats ayant choisi l'option ARTS	Nombre de candidats ayant choisi l'option SCIENCES ET TECHNOLOGIE	TOTAL
EXTERNE PUBLIC	47	23	59	129
EXTERNE PUBLIC LVR	10	3	2	15
2nd CONCOURS PUBLIC	9		4	13
2nd CONCOURS SPECIAL LVR	1		1	2
3ème CONCOURS PUBLIC	10	4	12	26
EXTERNE PRIVE	5	1	1	7
2nd CONCOURS INT PRIVE	2	1	3	6
TOTAL	84	32	82	198

Le choix des options s'est opéré comme suit : 42 % des candidats pour l'option sciences et technologie, 41 % pour l'histoire-géographie et 17% pour l'option arts.

EPREUVE DE FRANCAIS

L'épreuve prend appui sur un texte d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Quelques chiffres clés

Concours	Nombres de copies	Moyenne /20
Concours externe public	130	10,18
Concours externe public LR	15	9,32
2 nd concours interne public	15	10,05
3 ^e concours public	26	08,63
Concours externe privé	07	09,18
2 nd concours interne privé	06	08,46
2 nd interne public LR	02	10,13

L'analyse des chiffres se traduit par les éléments de langage suivants (toutes choses égales par ailleurs) :

56,15% des candidats obtiennent une note > ou = à 10/20 au **CRPE externe public** ;

6,15 % soit 8 candidats ayant **des notes > ou = à 15** ;

12 copies éliminées ayant des **notes < ou = à 5**.

Points positifs

PREMIERE PARTIE

Questions 1, 2, 3, 4, 5

De manière globale, les candidats ont fait l'effort de répondre à toutes les questions :

- La question 3 (la réécriture) a été réussie par la grande majorité des candidats : la chaîne d'accord avec substitutions est généralement bien réalisée
- La question 5 : les 2 temps ont très souvent été identifiés.

DEUXIEME PARTIE

La question 1 : le sens propre des termes « ancrage » et « jungles » a souvent été donné.

TROISIEME PARTIE

Structuration de la production :

Souvent l'introduction, le développement et la conclusion sont présents.

Le plan est généralement annoncé et respecté.

Compréhension du texte :

Le sentiment d'ancrage a souvent été défini.

La dimension spatiale du sentiment d'ancrage a souvent été évoquée, plus rarement la question de la reconstruction.

Mobilisation de références :

Pour certains candidats, des connaissances sont mobilisées pour illustrer, enrichir l'argumentation.

Qualité de l'expression (orthographe, syntaxe et lisibilité de l'écriture):

On peut souligner, par rapport aux sessions précédentes, un effort quant à la présentation générale de la copie (soin, lisibilité), la graphie (lisible) et la syntaxe qui sont souvent correctes.

Points à améliorer

PREMIERE PARTIE

Question 1 :

La nature du mot « rien » est très rarement identifiée.

Question 2 :

- On note une confusion entre le déterminant et le pronom possessif.
- Les candidats rencontrent des difficultés à classer et nommer les pronoms personnels compléments.

Question 4 :

- Parfois, c'est la nature du mot souligné qui est donnée et non celle de la proposition.
- Pour les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles, souvent seule la fonction a été donnée.
- « de manière à ce que » a souvent amené les candidats à identifier une proposition circonstancielle de manière et non de but.

Question 5 :

- Les valeurs d'emploi des temps ne sont pas maîtrisées.
- On peut noter, pour certains candidats, une confusion entre le conditionnel présent et l'imparfait ou le futur simple de l'indicatif.

DEUXIEME PARTIE

Question 1 :

- Il existe une confusion entre le sens premier et le sens en contexte.
- Certains candidats ont expliqué la formation des mots « ancrage » et « jungles » alors que la consigne n'invitait pas à le faire.

Question 2 :

- La réponse a souvent été peu développée.
- Nombreux sont les candidats qui ont évoqué l'inadaptation des jardinières, sans parvenir véritablement à expliquer l'association entre terre et mémoire.

TROISIEME PARTIE

Structuration de la production :

On remarque dans l'introduction :

- Un manque de pertinence de l'amorce et souvent de la seconde partie du plan ;
- Des difficultés à formuler une problématique sur le sentiment d'ancrage (des candidats se sont contentés de reprendre l'intitulé du sujet) ;
- Une présentation trop détaillée du texte.

La conclusion est souvent bâclée.

Les principes et exigences de l'exercice ne sont pas cernés ; des faiblesses méthodologiques importantes sont notées, tant au niveau de l'introduction que dans le corps du développement. On note des confusions entre l'exercice et le commentaire de texte.

Compréhension du texte du sujet

On note une utilisation inappropriée de la paraphrase et des contresens (certains candidats n'ont pas bien compris le texte et la réflexion qu'il induit).

Certaines parties du développement ressemblent à un commentaire composé : relevé de procédés stylistiques, multiplication des citations...

Des candidats sont restés attachés à l'ancien exercice (l'ancienne 1ère partie : question relative aux textes proposés).

Argumentation :

Peu d'argumentation : les candidats se contentent souvent de reprendre les propos de l'auteur.

Mobilisation de références :

Pour certains candidats, on note une absence de culture littéraire pour nourrir la réflexion ou alors une multiplication des références à l'actualité, l'Histoire, la littérature, la musique qui contredisent parfois le propos ou ne présentent pas de véritable lien avec le sujet.

Qualité de l'expression (orthographe, syntaxe et lisibilité de l'écriture) :

On observe quelques erreurs d'accords ou une utilisation incorrecte des reprises pronominales.

RECOMMANDATIONS

1. Faire une lecture attentive des consignes.
2. Renforcer les connaissances :
 - sur les principales classes grammaticales des mots variables et invariables ;
 - sur la nature et la fonction des propositions.
3. Privilégier le tableau pour les réponses qui nécessitent des relevés et des classements.

Afin d'éviter toute perte de temps, indiquer l'infinitif, la personne, la forme des verbes seulement quand la consigne l'exige.

4. Conseiller des ouvrages :
 - La grammaire méthodique du français ;
 - Le *Grévisse* de l'enseignant ;
 - Le *Grévisse* de l'étudiant.
5. Développer davantage la rédaction des réponses.
6. Bien distinguer sens premier et sens en contexte dans la présentation de la réponse.
7. Procéder à plusieurs lectures de l'extrait s'avère important afin d'éviter le contre-sens observé dans de nombreuses copies.
8. Renforcer le travail sur le vocabulaire est à renforcer : la polysémie des mots, la dérivation et la composition, la connotation et la dénotation, la compréhension de texte afin de mieux comprendre les mots dans leur utilisation en contexte.

Pour la troisième partie :

Structuration de la production :

- Maîtriser la méthodologie de l'exercice : ses principes, ses exigences, en évitant de le confondre avec le commentaire de texte.
- Travailler l'amorce du sujet, la formulation de la problématique et du plan, ainsi que les transitions.
- Soigner la rédaction de la conclusion : s'assurer qu'elle synthétise le propos et répond à la problématique posée.

Compréhension du texte du sujet :

- Limiter les citations.
- Consacrer le temps nécessaire à la lecture et à la compréhension du texte de référence.
- Trouver le bon équilibre entre argumentation et références au texte.
- S'accoutumer à une lecture et une analyse de textes argumentatifs divers et d'en comprendre le fonctionnement.

Mobilisation de références :

- Éviter le catalogue : choisir des exemples pertinents, en liaison avec le sujet.
- Effectuer un travail sur l'utilisation des références dans la mise en place d'un propos argumenté.

Qualité de l'expression (orthographe, syntaxe et lisibilité de l'écriture)

Prévoir un temps pour la relecture.

EPREUVE DE MATHÉMATIQUES

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances du candidat.

Quelques chiffres clés

CONCOURS	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	0,75	19,5	7,75
CONCOURS EXTERNE SPECIAL-CREOLE	1,50	12,75	5,57
2nd CONCOURS INTERNE	1,25	14,75	6,12
2nd CONCOURS SPECIAL-CREOLE	3	14	8,50
3ème CONCOURS PUBLIC	0,75	12,5	5,72
CONCOURS EXTERNE PRIVE	1,50	9,25	4,57
2nd CONCOURS INT PRIVE	2,50	13,25	5,83
TOUS CONCOURS CONFONDUS	0,75	19,50	7,34

Admissibilité CRPE 2022 : Données chiffrées globales et seuils (8 ; 9)
Ecrit Mathématiques

CONCOURS	Nb COPIES	MOY. /20	notes <= 5		notes entre 5 et 10		notes entre 10 inclus et 15		notes entre 15 inclus et 20		notes entre 8 inclus et 10		notes entre 9 inclus et 10	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Externe public	130	7,75	39	30,0	58	44,6	27	20,8	8	6,2	19	14,6	13	10,0
Externe public LR	15	5,57	8	53,3	5	33,3	2	13,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Externe privé	7	4,57	4	57,1	3	42,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	14,3
2ème conc. Interne public	13	6,12	6	46,2	1	7,7	2	15,4	0	0,0	4	30,8	1	7,7
2ème conc. Interne privé	6	5,83	3	50,0	2	33,3	1	16,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0
3ème conc. Public	28	5,72	14	50,0	8	28,6	6	21,4	1	3,6	1	3,6	0	0,0
2ème conc. Interne public LR	2	8,50	1	50,0	0	0,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Tout concours	201	7,34	75	37,3	77	38,3	39	19,4	9	4,5	24	11,9	15	7,5

Le tableau joint confirme les tendances alarmantes déjà observées lors de sessions antérieures.

La moyenne générale pour l'ensemble des concours s'établit à 7,34/20 (pratiquement 1 point de moins par rapport à l'an dernier). Elle est assez faible.

37% de l'ensemble des copies obtiennent moins de 5/20 (copies pour lesquelles on peut s'interroger sur le degré effectif de préparation, même si un progrès est constaté). Le pourcentage de notes comprises entre 5 et 10/20 s'accroît, avec 38 % des copies (contre 32,7% en 2021). Le pourcentage de notes comprises entre 15 et 20/20 est de 4,5% (contre 6,3% en 2021).

24% des candidats (tous concours confondus) ont obtenu plus de la moyenne, contre 39% l'an dernier.

Les meilleurs résultats ont été obtenus pour les copies des candidats des concours externes public.

Points positifs

Maîtrise des connaissances :

- Calcul de probabilité à une épreuve (maîtrise relativement correcte).
- Théorème de Pythagore (maîtrise assez bonne).

Les candidats ont globalement fait des efforts concernant la qualité de rédaction et les démonstrations.

Points à améliorer

- **Le calcul de probabilité dans une expérience à deux épreuves** n'a pas été réussi. Les candidats ont une approche intuitive des probabilités, approche qui trouve ses limites dans les questions plus techniques. Ainsi, la question 2.a) de l'exercice 1 a posé un problème, et les candidats n'ont pas réussi à lui donner du sens. Il leur est demandé de réfléchir au sens même de la notion de probabilité aux questions 3.a) et 3.b) et on voit bien que ce n'est pas toujours clair.
- **Le calcul littéral** n'est pas maîtrisé par la majorité des candidats.
- **Le calcul de vitesse, distance et temps (maîtrise fragile)** : la formule de la vitesse a souvent été inversée. C'est la notion même de vitesse moyenne qui ne semble pas être toujours comprise.
- Des erreurs dans **la conversion heure – minute** ont également été relevées.
- La mise en œuvre de la proportionnalité dans les grandeurs quotients (ici la vitesse moyenne) n'est pas maîtrisée.
- **La maîtrise de la notion d'échelle est fragile**. On note peu de réussite dans la réalisation d'une figure nécessitant le report de longueur au compas.
- **La résolution d'équations et d'inéquations** a souvent rebuté les candidats.
- **La lecture graphique** est peu maîtrisée et des justifications peu claires sont utilisées.
- **La reconnaissance graphique des fonctions linéaires et affines** n'est pas suffisamment maîtrisée.
- Le calcul avec les nombres rationnels pose problème. Certains candidats ne sont pas à l'aise avec l'écriture fractionnaire et préfèrent des écritures décimales même si elles sont approchées (ce qu'ils oublient d'indiquer).
- **Calculer en utilisant le langage algébrique** est une notion non maîtrisée : traduire un algorithme par une expression littérale (peut également provenir d'une maîtrise fragile des priorités opératoires), réduire et développer une expression littérale, montrer une équivalence entre deux expressions, résoudre une équation.
- Le passage de la numération en base 10 à une numération en base 20 a désarçonné beaucoup de candidats. Les candidats ne parviennent pas à expliquer simplement ce qu'est un système de numération de position.

RECOMMANDATIONS

1. Il est important de rappeler que l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. Il est nécessaire de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement cohérent et pertinent.
2. Une bonne maîtrise des attendus des cycles 3 et 4 est nécessaire. Il est indispensable de travailler le calcul littéral : transformations d'expressions, résolutions d'équations. De plus, il ne faut pas négliger le travail sur les probabilités. Les candidats doivent confronter systématiquement les résultats obtenus au contexte et ne pas hésiter à reprendre leurs calculs. Ils doivent lire attentivement les questions et tenir compte précisément des différentes consignes.
3. Travailler les notions attendues et notamment :
 - La probabilité ;
 - Les changements d'unité ;
 - La construction de figures géométriques ;
 - Le calcul avec des rationnels ;
 - L'écriture d'une formule dans un tableur ;
 - La signification des symboles et l'utilisation de ceux-ci de façon adaptée.
4. Bien lire les consignes pour ne pas inverser le raisonnement, surtout en géométrie.
5. Surveiller la qualité rédactionnelle. De trop nombreuses erreurs de langue rendent complexe la compréhension des productions.
6. Connaître les procédures et l'enseignement de la notion de la proportionnalité à l'école élémentaire.
7. Renforcer l'apprentissage des notions géométriques.
8. Ne pas citer de théorème quand l'énoncé n'en est pas maîtrisé : se contenter de l'appliquer.
9. Maîtriser le vocabulaire mathématique pour répondre clairement aux consignes données.
10. Garder une valeur exacte pour poursuivre les calculs dans un exercice nécessitant plusieurs étapes de calculs ou de raisonnement, lorsqu'il s'agit d'un résultat intermédiaire. En effet, à utiliser des valeurs approchées de valeurs approchées, on finit par s'éloigner du résultat final.
11. Eviter les égalités fausses (ex : $2 \times 3 = 6 + 3 = 9 \times 1 = 9$).
12. Se familiariser avec le logiciel scratch, en particulier avec la notion de variable, même de façon débranchée.
13. Connaître les fonctions affines et linéaires.

LES EPREUVES D'APPLICATION

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

En fonction du domaine choisi, le candidat doit montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et l'appliquer à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

EPREUVE D'APPLICATION - SCIENCES ET TECHNOLOGIE

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Quelques chiffres clés

CONCOURS	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne
CRPE Pub 2nd Interne LR	9,5	9,5	9,5
CRPE Privé 2nd concours interne	3.25	10.25	7
CRPE Pblic 2nd concours interne	3.5	15.25	9.75
CRPE Public 3ème concours	2.75	16.25	9.02
CRPE Public ext. Spé LR	10.5	16.25	13.38
CRPE Privé externe	1.75	1.75	1.75
CRPE Public externe	0.5	19.75	11.58
TOUS CONCOURS CONFONDUS	8,25	9,5	9,5

Points positifs

Partie 1 : biologie

Partie 2 : chimie - technologie

Partie 3 : EDD- physique- technologie

Les parties 1 et 2 ont été mieux réussies. De très bonnes copies sont relevées. Sont notées une volonté de terminer le sujet ainsi qu'une réflexion étayée.

La rédaction est soignée et l'emploi d'un vocabulaire scientifique adapté est souligné.

Les schémas sont précis et bien légendés.

Les questions pédagogiques sont adaptées au public marquant une bonne connaissance des cycles.

Les démarches d'investigation sont utilisées à bon escient.

Points à améliorer

La partie physique chimie s'est révélée très difficile.

De nombreuses questions sont non traitées.

Les questions de nature didactique ou pédagogique ont été très moyennement traitées : mauvaise compréhension des questions avec des réponses ne traduisant pas la projection en tant que professeur des écoles.

Les niveaux de langue et d'écriture (lisibilité) sont à déplorer.

De nombreuses confusions apparaissent sur les concepts.

Il est à noter des difficultés à se mettre dans la peau d'un professeur des écoles pour proposer des pistes pédagogiques opérationnelles en lien avec le public et donc les programmes.

RECOMMANDATIONS

1. Rédiger un écrit en sciences demande de la précision dans le choix des mots en faveur de l'explication : expliquer un schéma, un processus, un concept demandent des connaissances et l'emploi de termes précis. Tout concept présenté doit être compris.
2. Rédiger un écrit demande aussi de la rigueur en termes de lisibilité, d'orthographe et de syntaxe : privilégier les phrases courtes.
3. Connaître les modalités de l'investigation en pédagogie est obligatoire en lien avec les attendus des programmes des cycles 1, 2 et 3 sans oublier le socle. Une adaptation au public concerné est aussi nécessaire : passer de « Explorer le monde » à « Questionner le monde » puis aux « Sciences et à la Technologie » traduit une progressivité que l'on doit percevoir dans la rédaction. Apprendre à analyser et anticiper des productions d'élèves d'un point de vue scientifique est aussi nécessaire.
4. Approfondir les modules à portée Sciences physiques, Chimie.
5. Commencer à appréhender les sciences à la maternelle forgerait une culture scientifique assez ouverte qui se spécifierait au cycle 2 et au cycle 3.
6. Retrouver les modules ou thèmes similaires qui sont à construire du C1 au C3 permettrait de mesurer le parcours scientifique à mettre en œuvre.

Les dimensions « maîtrise de la langue » et mathématiques sont à intégrer dans le raisonnement explicatif.

Des lectures sur la didactique de l'enseignement des Sciences, sur les démarches d'apprentissages et sur le développement de l'enfant sont nécessaires : toute référence doit être bien sûr maîtrisée. La bonne connaissance des ressources majeures (Eduscol – La main à la pâte) constitue une aide qui évite les écarts et permet d'appréhender les enjeux de chaque thème.

Le jury attend du bon sens, de la rigueur et des connaissances.

EPREUVE D'APPLICATION - ARTS

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).

Quelques chiffres clés

32 copies ont été corrigées pour l'ensemble des concours.

Tableau 1 : Répartition des copies par concours :

CONCOURS	Nombre de copies
Externe public	23
Externe public - Langue régionale	3
2 nd interne public	
3 ^{ème} public	4
Externe privé	1
2 nd interne privé	1
3 ^{ème} privé	
TOTAL	32

Tableau 2 : Indicateurs notes pour l'ensemble des concours

CONCOURS	Note la plus élevée (/20)	Notes éliminatoires Notes (<= 5/20)		Notes au moins moyennes Notes (>=10/20)		Bonnes et très bonnes copies (Notes >=15/20)		Moyenne /20
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ext Publ	19	0		20	87%	12	52%	14,48
Ext Publ LR	18	0		3	100%	1	33%	14,83
3 ^e PU	18	1	25%	2	50%	1	25%	10,5
Ext PRIVE	9	0		0		0		9
2d Ext PRIVE	3	1	100%			0		3
ENSEMBLE	20	2		25		14		13,49

Les candidats ayant fait le choix de cette option sont relativement peu nombreux (18% du total des candidats au CRPE) mais globalement bien préparés.

Ils ont traité dans leur quasi-totalité les deux parties de l'épreuve.

Les connaissances et la maîtrise des enjeux et de la didactique des disciplines artistiques à l'école primaire sont globalement de bon niveau, parfois excellentes.

Les propositions insuffisantes affirment l'intérêt des disciplines artistiques sans en maîtriser les enjeux. Elles manquent d'appuis didactiques et pédagogiques, ne précisent pas les compétences à travailler et les objectifs à atteindre.

Les faibles performances observées sur certains concours sont à relativiser. Un traitement statistique à l'échelle des concours autres que l'externe public ne serait pas significatif en raison du faible nombre de copies.

Points positifs

Connaissance des enjeux et de la didactique de la discipline à l'école primaire :

- On retrouve dans plusieurs copies une analyse fine de la fiche de cours en arts plastiques.
- On sent que ces candidats sont capables d'identifier les manques didactiques et pédagogiques dans une proposition incomplète.

Identification de compétences pertinentes :

- La bonne connaissance des compétences en éducation musicale.
- La bonne connaissance des compétences en arts plastiques.
- Lors de l'analyse pour la séance d'arts plastiques, les candidats sont capables d'identifier les points forts et points faibles mais ne proposent que rarement des remédiations.

Maîtrise de la langue :

Dans tous les cas, il sera apprécié un soin apporté par le candidat à la qualité de la langue : respect de l'orthographe et des accords, maîtrise de la langue écrite, écriture lisible.

Points à améliorer

On note :

Une connaissance moyenne des candidats sur la didactique de l'éducation musicale.

- Des difficultés à adapter la didactique à des situations réelles d'enseignement.
- Certaines difficultés à percevoir les points forts et les points faibles d'une proposition incomplète, ce qui montre une difficulté à se projeter en situation réelle.

Certains candidats semblent connaître les textes et programmes mais ne pas saisir et comprendre les enjeux didactiques en arts. Cela peut conduire à des non-sens et des maladresses dans les propositions.

L'approche sensible n'est souvent pas intégrée au scénario pédagogique des candidats.

Certains candidats confondent encore points des programmes, compétences, objectifs... (que ce soit en éducation musicale ou en arts plastiques).

Beaucoup de candidats sont dans la généralité.

Nous remarquons beaucoup d'observations qui sont faites et qui peuvent être pertinentes sans qu'elles ne soient approfondies en s'appuyant sur les compétences ou des activités précises.

RECOMMANDATIONS

1. S'appropriier les éléments de didactiques.
2. Toujours essayer de s'imaginer dans la salle de classe avec les élèves pour se projeter dans des dispositifs viables et complets.
3. Encourager, si possible, des visites de classes.
4. Construire une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible.
5. Être plus vigilant lorsque l'on place les intitulés dans une fiche séquence ou lorsque l'on propose des remédiations. Apprendre à distinguer les objectifs, les compétences ou les programmes est primordial pour pouvoir proposer des séquences complètes, viables et efficaces.
6. S'informer plus finement des étapes lors de la découverte d'une œuvre musicale, approche sensible d'abord, puis analyse des éléments constitutifs et de l'organisation.
7. Développer davantage les arguments. Trop souvent les candidats lancent des pistes mais ne se saisissent pas de leurs propres propositions qui sont pourtant très pertinentes. Il faut être précis.
8. Formuler plus clairement les remédiations en arts plastiques. Trop de candidats pointent des anomalies mais ne proposent pas clairement d'alternatives. Lorsque c'est fait ce n'est pas suffisamment argumenté et/ou détaillé. Il faut aller plus loin dans les propositions.
9. Ne pas se contenter simplement d'appliquer les programmes. Il s'agit aussi de les comprendre, les intégrer, afin qu'ils fassent sens pour l'enseignant et pour les élèves. Les textes et les programmes sont donnés comme des guides.

EPREUVE D'APPLICATION - HISTOIRE, GEOGRAPHIE, EMC

Au titre d'une session, la commission nationale compétente, mentionnée à l'article 12, détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Quelques chiffres clés

CONCOURS	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	6	16.5	9.95
CONCOURS EXTERNE SPECIAL-CREOLE	9	10.25	9.62
2nd CONCOURS INTERNE	11.50	13	12.41
2nd CONCOURS SPECIAL-CREOLE		10	10
3ème CONCOURS PUBLIC		10	10
CONCOURS EXTERNE PRIVE		13	13
2nd CONCOURS INT PRIVE		14	14

Observations du jury

Points positifs

- L'épreuve montre les capacités de production écrite et d'analyse des candidats.
- Le sujet à traiter et les situations recouvrent à la fois le vécu de l'expérience et les exigences du programme.

Points à améliorer

- Les connaissances dans le domaine disciplinaire.
- L'usage des documents supports et leur articulation.
- La mise en œuvre d'une séquence (définition, étapes - liaisons).

RECOMMANDATIONS

1. Soigner l'orthographe et le registre de langue.
2. Travailler une utilisation plus approfondie des documents pédagogiques fournis pour traiter les questions du sujet.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du 31 mai 2022 au 10 juin 2022 avec 81 candidats présents pour 83 admissibles inscrits. 4 candidats ont été éliminés.

Tableau 1- Répartition des candidats admis suite aux épreuves d'admission.

CONCOURS	NOMBRE DE POSTES OFFERTS	NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS SUR LISTE PRINCIPALE	NOMBRE DE CANDIDATS SUR LISTE COMPLEMENTAIRE
EXTERNE PUBLIC	31	61	40	5
EXTERNE PUBLIC LR	15	4	3	
2nd CONC. INTERNE PUBLIC	2	6	4	1
2nd CONC. INTERNE SPECIAL	1	1	0	
3ème CONC. PUBLIC	1	6	3	
EXTERNE PRIVE	3	1	1	
2nd CONC. INTERNE PRIVE	1	2	1	
TOTAL	54	81	52	6

EPREUVE DE LEÇON

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques.

Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon. Après préparation, le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Quelques chiffres clés

CONCOURS	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	3,4	20	11,74
CONCOURS EXTERNE SPECIAL-CREOLE	7,7	14,8	10,95
2nd CONCOURS INTERNE	7,95	16	11,79
2nd CONCOURS SPECIAL-CREOLE	5,6	5,6	5,6
3ème CONCOURS PUBLIC	7,9	17,5	14,75
CONCOURS EXTERNE PRIVE	8	8	8
2nd CONCOURS INT PRIVE	5,4	18,8	12,1
TOUS CONCOURS CONFONDUS	3,4	20	11,82

PARTIE 1 : LECON DE FRANÇAIS

EXPOSE DU CANDIDAT

Observations du jury

Points positifs

- La présentation est structurée et personnalisée pour les meilleurs candidats.
- Des séances sont inscrites dans des séquences.
- La gestion du temps est correcte.
- Les bons candidats problématisent et font le lien avec leurs connaissances personnelles ; ils réalisent des transferts dans les autres cycles.
- Pour les meilleurs candidats, les connaissances didactiques attendues sont mobilisées.

Points à améliorer

- Les documents ne sont pas suffisamment problématisés et doivent être plus synthétiques dans leur présentation.
- L'exploitation du dossier doit être réalisée au profit de la conception de la séance.
- La séance doit être scénarisée.
- La formulation et la maîtrise de la démarche pédagogique sont préconisées.
- La maîtrise des contenus d'enseignement et des concepts doivent être abordés.
- L'organisation pédagogique proposée doit s'adapter au cycle et niveau concernés.
- La connaissance des outils institutionnels et des supports est attendue.

RECOMMANDATIONS

1. Disposer d'une culture suffisante permettant de mettre en lumière les enjeux, les programmes, les textes institutionnels de l'enseignement, au moins jusqu'à la fin du cycle 3, pour tirer le meilleur profit de la documentation.
2. Approfondir ses connaissances en didactique et pédagogie.
3. S'entraîner à concevoir des scénarios pédagogiques en intégrant des adaptations pédagogiques en cohérence avec les différents profils d'élèves.

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- Les candidats évoluent avec le questionnement de la commission.
- Les meilleurs candidats sont capables d'argumenter à partir de leurs connaissances théoriques, institutionnelles et de leur culture générale.

Points à améliorer

- La maîtrise des concepts et connaissances de base, à renforcer parfois : étude de la langue, graphèmes/phonèmes, syllabes, genre des textes, etc.
- La connaissance des sous domaines d'enseignement particulièrement en maternelle.
- La connaissance du développement de l'enfant.

RECOMMANDATIONS

1. Renforcer sa culture littéraire.
2. Se rapprocher des équipes pédagogiques des écoles pour se construire une juste représentation du fonctionnement d'une classe et des gestes professionnels.
3. Avoir compris les enjeux de la lecture du cycle 1 au cycle 3.

PARTIE 2 : LECON DE MATHEMATIQUES

EXPOSE DU CANDIDAT

Observations du jury

Points positifs

Les meilleurs candidats :

- Présentent de façon structurée et personnalisée des séances inscrites dans des séquences ;
- Gèrent le temps imparti à l'exercice ;
- Problématisent et font le lien avec leurs connaissances personnelles ;
- Sont informés des priorités nationales et académiques ;
- Maîtrisent le déroulé d'une séance ;
- Prennent en compte l'hétérogénéité des classes ;
- Réfléchissent à la place de l'évaluation ;
- Ont une connaissance du développement des élèves et des modalités de travail en atelier, pour la maternelle ;
- Sont capables de présenter un exposé structuré.

Points à améliorer

Il est observé :

- Une tendance des candidats à énumérer des activités sans intention pédagogique ;
- Des carences pédagogiques, didactiques et disciplinaires très importantes : différences entre chiffre et nombre, entre cercle et disque, boule et sphère, la technique opératoire de la soustraction, la notion de fraction (prendre une fraction d'une quantité, distinction entre « fraction partage » et « fraction quotient », etc.) ;
- Un manque de précision pour répondre à la question ou à la consigne ;
- Des difficultés dans la gestion du temps de l'exposé ;
- Peu de précisions quant aux gestes professionnels : rôle de l'enseignant de manière générale et plus particulièrement durant la phase de recherche (relevé des procédures, traitement des erreurs, gestion de l'hétérogénéité, etc.) ;
- Une exploitation des documents proposés superficielles ;
- Une méconnaissance des 6 compétences mathématiques ;
- Pour la maternelle : la méconnaissance des modalités d'apprentissages, des principes, des ressources et du développement de l'enfant et de ses capacités.

RECOMMANDATIONS

- Analyser et résoudre les problèmes du sujet proposé pour anticiper les obstacles et les éventuelles remédiations.
- Veiller à une mise à niveau des compétences en mathématiques.
- Renforcer les connaissances didactiques.
- Renforcer la formation à la préparation par un partenariat plus fin avec l'INSPE.
- Veiller à renforcer la réflexivité et la capacité des candidats à s'adapter aux situations.

PARTIE 2 : LECON DE MATHEMATIQUES

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- Les meilleurs candidats font le lien avec les compétences majeures à travailler, font le lien entre calcul, numération et résolution de problèmes.
- Ils sont capables de proposer des prolongements dans d'autres domaines ou enseignement, de donner du sens à travers des projets ou des situations de la vie quotidienne.
- Ils ont le sens de la controverse.
- Leur argumentation est appuyée par des références théoriques.

Points à améliorer

- Les concepts et connaissances de base à renforcer parfois : formes planes et solides, périmètre, rayon, distinction aires et longueurs, fractions, etc.
- La démarche d'enseignement de la résolution de problème.
- La différenciation pédagogique.
- L'institutionnalisation.
- La maîtrise des concepts mathématiques.
- Les pratiques évaluatives.
- Les connaissances didactiques et pédagogiques en lien avec la recherche actuelle.
- La spécificité de la maternelle en mathématiques.

RECOMMANDATIONS

1. Avoir compris les enjeux de la résolution de problèmes du cycle 1 au cycle 3 et les liens avec les sous domaines.
2. Renforcer les connaissances didactiques et pédagogiques avec à minima l'appropriation des ressources (guides) et des textes réglementaires.
3. Développer l'esprit critique et logique.

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie est consacrée à l'E.P.S. intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

A partir d'un sujet fourni par le jury, le candidat élabore une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.

Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

PARTIE 1 : EPS

EXPOSE DU CANDIDAT - ENTRETIEN AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- Les candidats s'expriment correctement.
- Le choix de l'APSA lorsqu'elle n'est pas déjà proposée est correct.
- Les candidats sont à l'écoute et respectueux du jury.
- Des évolutions des situations sont proposées après échanges avec le jury.

Points à améliorer

- L'identification de la problématique du sujet.
- La définition des termes du sujet.
- L'utilisation d'un vocabulaire spécifique.
- La proposition de situations d'enseignement en adéquation avec la problématique du sujet.
- Les variables didactiques.
- La sécurité afférente aux activités proposées aux élèves.
- La connaissance des APSA et des élèves (notamment de maternelle).
- La programmation équilibrée de l'EPS.
- Les enjeux de l'EPS.

RECOMMANDATIONS

1. S'entraîner à la préparation de cette partie 1 de l'épreuve.
2. Faire preuve de bon sens.
3. Se référer aux textes officiels, documents d'accompagnement.

La seconde partie vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire.

L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum.

La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de **2 mises en situation professionnelle**, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République et à faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

PARTIE 2 TEMPS 1 - PARCOURS ET EXPERIENCE

EXPOSE DU CANDIDAT SUR SON PARCOURS - ENTRETIEN AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- La présentation effective du parcours, bien structurée pour les meilleurs candidats.
- Les expériences professionnelles d'enseignement des candidats (en tant que contractuel alternant, lors de stages...) sont généralement bien valorisées.
- Échanges courtois.

Points à améliorer

- Le lien à mettre en avant entre l'expérience du candidat et le développement des compétences qui serviront à l'exercice du métier d'enseignant.
- La connaissance du référentiel des compétences professionnelles.
- L'utilisation du temps accordé pour l'exposé.

RECOMMANDATIONS

1. S'entraîner à cette partie de l'épreuve, notamment en préparant son exposé sur le temps imparti.
2. Développer expression et posture captivant l'auditoire.

PARTIE 2 - TEMPS 2 - MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

EXPOSE DU CANDIDAT - ECHANGE AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- Une lecture correcte du sujet.
- Les principes ou valeurs de la république souvent identifiés.

Points à améliorer

- La connaissance des outils et supports proposés par les plateformes officielles.
- La connaissance du fonctionnement du système éducatif.
- La connaissance des textes officiels.
- Le réalisme et la connaissance du terrain.

RECOMMANDATIONS

1. Connaître l'ensemble des valeurs de la République.
2. Faire preuve de bon sens.
3. S'entraîner à analyser les situations difficiles dont on a connaissance en mobilisant un cadre pertinent d'analyse (valeurs, principes juridiques, droits et devoirs, connaissance du système éducatif, etc.).
4. Se positionner en tant que futur professionnel et dépasser les réponses uniquement affectives (bienveillance, écoute, etc.).

EPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LVE

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique (durée : dix minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Quelques chiffres clés

	Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne
CONCOURS			
CONCOURS EXTERNE PUBLIC	12	18	14,2

EXPOSE

PRESENTATION RAPIDE DU CANDIDAT DANS LA LVE

Observations du jury

Points positifs

- Les candidats font montre d'assurance à l'oral.
- Les présentations complètes (cursus, expérience en langue vivante).
- La pertinence des motivations exposées en lien avec le métier.

Points à améliorer

- La connaissance du déroulement de l'épreuve pour certains candidats.

RECOMMANDATIONS

Les candidats doivent prendre le temps de lire la première page du sujet sur laquelle figure le déroulement de l'épreuve.

PRESENTATION DU DOCUMENT DANS LA LVE

Observations du jury

Points positifs

- L'identification du document et de la source.

Points à améliorer

- L'approfondissement de la présentation des documents.
- La détermination du cycle et du niveau en jeu.
- Le placement de la séance dans une séquence d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

1. Approfondir sa connaissance des programmes et des instructions officiels.
2. Renforcer les notions de progressivité des apprentissages, de progression et de prérequis.

EXPOSE DE LA SEANCE OU DE LA SEQUENCE

Observations du jury

Points positifs

- La prise en compte de la différenciation pédagogique.
- La connaissance des activités langagières.

Points à améliorer

- L'évaluation.
- La prise en compte de l'aspect culturel.
- La variété des modalités d'apprentissage et des jeux proposés.

RECOMMANDATIONS

1. S'entraîner à la préparation de séquence (détermination des objectifs, déroulement, prérequis, tâche finale...).
2. Renforcer l'usage du numérique dans les séquences (comme aide linguistique, pour les supports authentiques, comme levier à la dédramatisation de la prise de parole, pour les activités d'entraînement autonome, la différenciation, etc.).

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Observations du jury

Points positifs

- La sérénité du débat et la posture professionnelle des candidats.
- La capacité à se projeter dans la fonction.
- La justification des choix opérés.
- La volonté de s'améliorer.

Points à améliorer

- La maîtrise de la langue pour une meilleure interaction.

RECOMMANDATIONS

Privilégier une exposition à la langue plus fréquente pour améliorer ses compétences linguistiques.

CONCLUSION

Première mise en place du CRPE rénové, la session 2022 a permis une première confrontation des candidats et des jurys aux nouvelles épreuves.

Il en ressort une exigence renouvelée quant aux rythmes et aux attendus de ce concours : devenir professeur des écoles nécessite méthode et rigueur.

L'acquisition d'une parfaite maîtrise de la langue française, des valeurs de la République, d'une connaissance de l'institution scolaire et d'une culture pédagogique et didactique forte s'avère incontournable.

Pour une réussite aux épreuves, il convient ainsi d'insister sur l'importance de l'entraînement que tout candidat doit mettre en place. Cet entraînement devra alors s'attacher aussi bien à la forme qu'au fond.

En effet, les jurys ont valorisé la structuration et la mise en problématique des différentes présentations mais également, la grande précision attendue dans la maîtrise des connaissances, des concepts en jeu et des textes institutionnels permettant d'enseigner à l'école élémentaire et maternelle.

Il reste que cette préparation se fondant sur la théorie nécessite surtout une véritable réflexion se rapprochant et se confrontant à la réalité du terrain et aux problématiques relatives à la réussite des élèves.